

REVUE AFRICAINE

JOURNAL DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE,
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.



VINGT ET UNIÈME ANNÉE

ALGER

A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
ARNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
Rue du Palais

PARIS
CHALLAMEL AÏNÉ, LIBRAIRE
30, rue des Boulangers.

1877



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

domine. Quelques habitations ont un étage à arcades ogivales élevé sur les terrasses. On remarque çà et là, boursoufflant la partie supérieure du ksar, plusieurs petits dômes qui en orientalisent l'ensemble. Le sommet des murs de l'enceinte est couronné d'une suite de pyramidions qui le dentellent d'une guirlande de feuilles sinueuses. En résumé, le ksar a bonne mine ; on sent qu'il y a là de l'aisance, que le confortable y a accès, et qu'on y ferme soigneusement la porte au nez à la misère. C'est peut-être le seul ksar de notre Sahra qui, de près, puisse supporter l'analyse, et ne donner ni désenchantements, ni nausées.

Nous avons dit plus haut que Sid Ahmed-et-Tedjini et Rian avaient offert au général Yusuf une dhifa de bienvenue et de soumission. Dès que la colonne fut installée dans son bivouac, le général, escorté de son état-major, des chefs de corps et des principaux services, monte à cheval et se rend à l'invitation des chefs politique et religieux d'Aïn-Madhi. Nous entrons dans le ksar par Bab-el-Kebir, la porte qui donne accès sur la kasba des Tedjini. Toute cette fortification est assez bien entendue, et l'on sent que le kaïd Rian a pratiqué jadis la maçonnerie avec un certain succès. Ces murs crépis et blanchis n'ont, en effet, comme nous le disons plus haut, rien de commun avec ceux en terre séchée au soleil des autres ksour. Un vaste cimetière, dans lequel on remarque quelques koubba d'un assez beau style, se hérissent de *mchahad* et de *djenaba* (1) marquant le périmètre de la dernière demeure des Madhiens passés de l'autre côté de la vie.

C. TRUMELET.

(A suivre.)



(1) Ce sont les pierres placées à la tête, au pied et sur les côtés des tombes arabes.

RELATION

DE L'ARRIVÉE DANS LA RADE D'ALGER

DU VAISSEAU DE S. M. LA *PROVENCE*

Sous les ordres de M. le Comte de la BRETONNIÈRE

ET

DÉTAILS

DE L'INSULTE FAITE AU PAVILLON DU ROI DE FRANCE

PAR LES ALGÉRIENS, LE 3 AOUT 1829

Par BIANCHI, *Secrétaire-interprète du Roi*

Parti le 30 juillet au matin de sa ligne de croisière et précédé du brick *l'Alerte* portant pavillon parlementaire, le vaisseau français la *Provence* arriva vers les deux heures du même jour dans la rade d'Alger. A trois heures les deux bâtiments jetèrent l'ancre et mouillèrent par vingt-deux brasses et à environ cinq quarts de lieue de la ville. Dans cette position, nous avions sous les yeux une partie d'Alger s'élevant en amphithéâtre, toute la côte et une partie de la baie, depuis la porte Bab-Azoun jusqu'au cap Matifou ; à notre gauche et sur le rivage, le fort Bab-Azoun, et presque dans la même direction, mais à une grande élévation de la côte, le château de l'Empereur. Nous relevions le phare d'Alger dans le Nord quart Nord-Est, à la distance d'environ deux mille cinq cents toises, et le front Nord de la ville dans le Nord-Nord-Ouest, à la distance de trois à quatre milles. Nous remarquerons ici, d'après l'opinion d'un officier d'artillerie très-distingué que nous avions à bord, que les forts et les batteries d'Alger, répartis sur la côte pour la défense propre de cette pla-

ce, n'offrent, vus d'une manière générale, que deux grands fronts suffisants pour la couvrir du côté de la mer. Ces deux fronts peuvent être considérés, en cas d'attaque, comme les deux faces d'un bastion du corps d'enceinte d'une place forte, dont la batterie de la pointe Nord du môle serait l'angle saillant. L'une de ces faces est tournée vers l'Est ou l'intérieur de la baie d'Alger, l'autre vers le Nord ou la grande mer. Toute l'artillerie battant l'entrée de la rade est accumulée sur ces deux fronts.

Alger, vu de la mer, est bien loin d'offrir cet aspect pittoresque et cette élégance du goût oriental que présente surtout Constantinople, et même Smyrne, ainsi que d'autres villes de l'empire ottoman. L'œil n'aperçoit d'abord qu'un rideau dont la blancheur fatigue la vue. Au lieu de cette réunion d'élégantes mosquées, de minarets élancés, de coupoles dorées et d'habitations peintes de diverses couleurs et ombragées de cyprès, cette ville n'offre qu'un amas confus de maisons plates et uniformes dont la monotonie n'est interrompue que par la vue de quelques dômes couverts en plomb et de grosses tours carrées surmontées de plates-formes qui tiennent lieu de minarets.

Mais rien n'égalait la beauté du coup-d'œil que nous présentait la partie Est d'Alger. Ce coteau magnifique, depuis le bord de la mer jusqu'au sommet le plus élevé, n'offrait qu'une suite de collines et de vallées parsemées d'un nombre infini de jardins et de jolies maisons de campagnes où les habitants se retirent pendant les mois les plus chauds de l'année. Ces maisons, bâties dans le goût mauresque, convertes de terrasses d'un blanc éblouissant et entourées d'arbres fruitiers, s'offraient à nous sous l'aspect le plus pittoresque. Les jardins produisent une grande quantité de melons, de fruits et de légumes de toute espèce; et, ce qui est d'un avantage inappréciable dans un pays chaud, ils sont arrosés par des sources et des ruisseaux abondants. L'eau justement renommée de la grande fontaine d'Alger provient en totalité de ces sources, et est amenée dans la ville par des conduits souterrains. Sur le bord de la mer et à partir du faubourg Bab-Azoun, un chemin large et sablonneux conduit, en suivant le rivage, au cap Matifou; nous le vîmes presque toujours parcouru par des caravanes, des cavaliers arabes et des piétons. Un

jour, en portant notre vue du côté du rivage, nous pûmes reconnaître que les canons montés sur un affût de campagne ne sont pas étrangers aux Algériens; nous en vîmes deux sur le bord de la côte la plus voisine du vaisseau. Ces canons étaient en batteries, les prolonges déployées et attelées de quatre chevaux à l'euro péenne. Non loin de là et derrière les batteries qui bordent la côte, était un camp composé d'une trentaine de tentes rondes ayant chacune la forme d'un parapluie. Là, les soldats, à ce que j'ai appris depuis, couchent à terre n'ayant ni paille ni autre chose sous eux, recevant pour toute nourriture un peu de biscuit, d'huile, des olives, du blé bouilli et de la viande une fois par semaine. Les Arabes ne connaissent ni corps-de-garde ni factionnaires; la nuit seulement, un soldat veille dans chaque tente tandis que ses camarades dorment tout habillés. Toujours du même point d'observation, messieurs les officiers d'artillerie qui se trouvaient à bord comptèrent onze batteries de côte dans le pourtour de la baie, entre le fort Bab-Azoun et le cap Matifou. Ces batteries sont construites dans le sable et sur le bord de la mer et battent la baie: elles ne sont composées que d'un seul épaulement sans fermeture à la gorge.

Le fort Bab-Azoun que nous avons également en vue, n'appartient à aucun système de fortifications en usage en France. C'est un grand édifice en maçonnerie, élevé d'environ trente pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce fort est composé de deux parties rectangles différentes, mais parallèles entre elles, réunies par une espèce de courtine ou mur de clôture fermant à droite et à gauche l'espace qui les sépare. Ses moyens de défense, du côté de la rade, se composent de trois rangs de batteries superposées parallèlement les unes aux autres, et dont la première à partir de la base est casematée. Ces batteries sont armées de cinquante-sept pièces de canon de gros calibre.

Dans la même direction du fort Bab-Azoun et sur le sommet de la colline qui domine Alger, à l'extrémité d'un ravin, nous découvriions le fort l'Empereur. Ce nom lui a été donné en mémoire de la malheureuse expédition de l'empereur Charles-Quint qui en jeta les fondements en 1541. Ce château fut terminé par Hassan Agha, en 1545. Au centre de ce fort est une grosse tour

bâtie en pierre de taille dont nous apercevions la partie la plus élevée.

Le fort l'Empereur, comme l'a très-bien décrit M. Shaler, est un polygone irrégulier, garni de bastions, qui n'a ni fossés, ni chemins couverts, ni ouvrages avancés ; mais à vue d'œil, la circonférence de cinq cents toises que lui donne cet auteur me paraît exagérée.

Le jour même de notre entrée dans la rade d'Alger, M. le comte de la Bretonnière, d'après des conventions préalables relatives à sa première entrevue avec le Dey et les membres de la Régence, fit immédiatement ses dispositions pour se rendre à terre. A cet effet il s'embarqua dans un canot, accompagné de MM. Bianchi, secrétaire-interprète du roi, de Nerciat, capitaine de frégate, et Gabrié, secrétaire du commandant ; à peu près à moitié chemin de notre mouillage à la ville, nous passâmes à peu de distance de la corvette anglaise *Pilorus* et de la goëlette espagnole *Guadaleta*.

Ces deux bâtiments de guerre étaient arrivés la veille, et le dernier avait amené un nouveau consul espagnol à Alger. Poussé par une légère brise d'Est, le canot, couvert de toutes ses voiles, eut bientôt atteint la première ligne des batteries de la marine. Ces batteries, ainsi que les rochers qui les bordent, étaient déjà couvertes d'une populace immense dont les vêtements en lambeaux et l'aspect grossier ne devaient pas nous donner une idée bien avantageuse du reste de la population. Il était même difficile de reconnaître si les cris tumultueux poussés par cette multitude d'hommes, dont le bruit parvenait jusqu'à nous, étaient l'expression de sentiments hostiles ou favorables à notre arrivée.

Parvenus à l'entrée de la darse, nous aperçûmes une embarcation algérienne qui venait au-devant de nous, et dans laquelle se trouvait le Liman-Reïs ou capitaine du port et M. Bensimon, premier drogman de la Régence. M. le comte Datili, consul général de Sardaigne, chargé des affaires de France, nous attendait au lieu du débarquement. Le magnifique uniforme rouge et couvert de broderies que portait ce fonctionnaire, contrastait d'une manière frappante avec les haillons et la malpropreté de tous ce qui l'entouraient. Au moment où nous mîmes pied à ter-

re, la foule de curieux qui obstruait les quais et les avenues du port s'était tellement accrue, que nous n'eussions jamais pu avancer au milieu de ces masses, si des gardes, qui marchaient devant nous, armés de bâtons, ne nous eussent ouvert un passage, en distribuant des coups à droite et à gauche avec une dextérité et une prodigalité toute particulière dans ce pays. Nous fûmes introduits chez le ministre de la marine, qui l'est aussi des affaires étrangères. Un escalier sombre et étroit nous conduisit dans une petite pièce dont tout l'ameublement consistait en un mauvais sofa, un tapis grossier, quelques chaises disposées pour nous, et des armes de toute espèce suspendues à la muraille.

Cette première réception du ministre de la marine fut en apparence des plus amicales ; car nous savions d'avance qu'il ne nous était pas favorable, et plus tard nous eûmes la preuve que les Français à Alger n'avaient pas d'ennemi plus déclaré et plus redoutable.

Cette première conversation ne fut d'abord qu'un échange de politesse et de vœux, usité en pareil cas, pour le prompt rétablissement de la paix entre la France et Alger. Dans tout ce que dit le ministre de la marine, homme du reste assez commun, il ne laissa pas que de montrer une finesse et une réserve qui feraient honneur au diplomate européen le plus consommé. Il fut convenu que, le lendemain, à une heure, le Dey recevrait dans son palais de la Casba le commandant des forces navales du roi de France, pour entendre ses propositions.

Dans le cours de cette visite on nous servit le café, et ensuite une limonade à la glace dans le même vase de cristal, qui, suivant l'usage, fut d'abord présenté au ministre, puis au commandant, et successivement aux personnes qui l'accompagnaient.

Il était six heures du soir, lorsque nous prîmes congé de son Excellence. Quand nous arrivâmes au port, la brise avait considérablement fraîchi, la mer était houleuse, et ce ne fut qu'avec beaucoup de temps et de peine que nous pûmes regagner notre bord.

Le lendemain, 31 juillet, M. le comte de la Bretonnière, accompagné des mêmes personnes, arriva vers midi sur le quai d'Alger. M. le consul de Sardaigne et le drogman du Dey, qui

nous avaient donné rendez-vous, n'étant pas encore arrivés, le commandant fut invité à se reposer en attendant dans le divan-khané ou salle du conseil du ministre de la marine. Cette pièce, construite récemment dans le goût mauresque avec des bassins en marbre d'où s'élancent des jets d'eau, est fort belle : on y respire une fraîcheur douce et agréable ; à l'entrée de cette salle se trouve un kiosque élevé, où nous nous arrêtâmes aussi quelques instants, et d'où la vue s'étend sur le port et sur toute la longueur du môle (1).

Dans le trajet du port au kiosque, la vue d'un spectacle bien affligeant pour les Français nous avait été ménagée avec un raffinement de cruauté bien digne du caractère de nos hôtes : les trois chaloupes des frégates françaises *Iphigénie* et *Duchesse de Berri*, tristes débris de la malheureuse entreprise du 17 juin 1829, avaient été rangées sur notre passage, de manière à ne pas échapper à nos regards. De jeunes Algériens, instruits sans doute d'avance à cette manœuvre, frappaient dessus et s'efforçaient par leurs gestes d'attirer notre attention sur ces objets qu'ils considéraient, ainsi que toute la population d'Alger, comme des trophées d'une victoire signalée. Nous vîmes même plusieurs Algériens portant sur eux les vestes ou paletots de nos marins tués en cette circonstance.

Le consul de Sardaigne et le drogman du Dey nous ayant rejoints, nous nous acheminâmes, précédés du capitaine du port et de nos gardes, vers le palais du Dey, situé à l'extrémité Ouest et sur le point le plus élevé de la ville. Nous traversâmes la longueur du môle, qui peut avoir cinq cents pas de long, et nous passâmes par la porte de la Marine, où l'on conservait encore, il y a plusieurs années, comme trophées de victoire, cinq cloches prises dans la ville d'Oran en 1708.

Pendant près de trois quarts d'heure que nous mîmes à faire le trajet du port à la Casba, il nous fallut parcourir des rues extrêmement étroites, mal pavées, sales, obscures, non aérées, et souvent d'une pente très-rapide. Dans plusieurs de ces rues les maisons étaient étayées l'une par l'autre au moyen de poutres

(1) Aujourd'hui le salon de l'amiral.

passées transversalement. Ces mesures de précaution datent de l'année 1717, époque où Alger éprouva, pendant neuf mois de suite, des secousses de tremblements de terre si violentes que presque tous les habitants abandonnèrent la ville et campèrent dans les campagnes environnantes. La chaleur excessive et la fatigue que nous éprouvions nous forcèrent plusieurs fois de nous arrêter pour prendre haleine.

Excepté quelques Turcs ou Maures de distinction, les nombreux habitants que nous rencontrâmes avaient, en général, un air de misère et de malpropreté. De temps en temps, quelques fantômes blancs, dont on apercevait à peine les yeux, s'arrêtaient avec curiosité sur notre passage et nous rappelaient par leur présence qu'il existait aussi des femmes dans cette ville. Nous ne trouvâmes sur notre chemin aucun édifice ou monument ancien digne de fixer notre attention. L'absence de fenêtres donnant sur la rue, quelques ouvertures garnies de grilles en fer, et les petites portes surmontées d'auvents donnent en général à ces maisons le triste aspect de prisons. Mais dans l'intérieur, ces habitations offrent un coup d'œil très-agréable ; nous aurons occasion d'en parler plus tard. Dans cette partie de la ville, excepté quelques échoppes de marchands de tabacs ou d'épices, nous ne vîmes ni boutiques, ni magasins de quelque apparence. Nous apprîmes que les plus considérables se trouvaient, ainsi que les cafés les plus fréquentés, dans la grande rue d'Alger qui traverse cette ville du Nord au Sud. Parvenus à peu de distance de la Casbah, nous vîmes sur une petite place, à notre droite, une belle fontaine en marbre, formant un massif carré surmonté d'une coupole, autour de laquelle s'avancait horizontalement un toit en auvent, destiné à abriter les approches de la fontaine. Les quatre faces du massif étaient couvertes de sculptures dorées, d'arabesques et de versets du Coran ; autour de ce monument, plusieurs Turcs assez bien mis étaient assis et fumaient gravement la pipe.

A notre entrée dans la première cour du palais, on nous fit attendre quelques instants le retour d'un officier qui était allé prévenir son Altesse de notre arrivée. C'est dans cette cour, qui a la forme d'un carré long, que le Dey donne ordinairement ses

audiences publiques. Le trône, que nous aperçûmes sous une galerie au fond de la cour, consistait en un sofa dressé sur une petite estrade en bois et couvert de drap rouge. Derrière le sofa était un grand miroir de Venise, encadré d'une large bordure qui conservait à peine quelques restes de son ancienne dorure. On vint nous prévenir que Son Altesse daignait nous admettre en sa présence. Précédés de nos gardes, nous montâmes un escalier assez large et parvînmes à une galerie assez étroite mais longue, à l'extrémité de laquelle nous aperçûmes le Dey, assis sur un fauteuil, entouré de ses grands officiers et des principaux chefs de sa garde.

L'ancienne étiquette obligeait autrefois, dans ces circonstances, les consuls et les commandants des armements européens à baiser la main du Dey ; aujourd'hui ils se bornent à une simple salutation et portent la main sur celle que le pacha leur présente en signe d'amitié ; mais, dans aucun cas, les consuls ne peuvent se présenter devant le dey avec leur épée. Quelques observations faites à ce sujet à M. le comte de la Bretonnière par le drogman du Dey ayant été vivement repoussées, nous conservâmes les nôtres. Le consul de Sardaigne salua le Dey le premier, puis M. le comte de la Bretonnière, et successivement toutes les personnes qui l'accompagnaient. De même que devant les têtes couronnées de l'Europe, il n'est jamais permis dans les audiences publiques de s'asseoir en présence du Dey, quelque longue que soit l'audience et quelque soit le rang du personnage auquel elle est accordée. Cette première conférence dura plus de trois heures, pendant lesquelles il nous fallut rester debout.

Hussein Pacha, dey actuel d'Alger, était ministre de l'intérieur, lorsqu'il succéda, le 1^{er} mars 1818, à Aly-Khodja, son prédécesseur. Il avait alors quarante-cinq ans, et jouissait d'une bonne réputation ; mais, doué de peu d'énergie, il passait pour avoir un caractère facile à être influencé par tout ce qui l'approchait. Ce prince, qui a aujourd'hui cinquante-sept ans, est replet et d'une taille moyenne ; ses traits n'ont rien de cette régularité et de cette dignité qui se remarquent généralement dans les physionomies ottomanes. Sa figure, empreinte d'une sombre agi-

tation, paraissait triste et sévère ; peut-être aussi le caractère de nos différends avec lui et le sujet de nos conférences contribuèrent-ils beaucoup à cette teinte extérieure qui nous frappa.

Nous ne pouvons donc rien dire des manières habituelles de ce prince dans sa vie privée. S'il faut en croire les rapports qui nous ont été faits dans la ville, Hussein Pacha, depuis son élévation au pouvoir suprême, n'est parvenu qu'à force de crimes et d'intrigues à se maintenir dans le poste éminent qu'il occupe encore aujourd'hui.

Vivant isolé au milieu de ses sujets, il a considérablement augmenté les fortifications de la Casbah, et n'admet dans cette citadelle, avec les plus grandes précautions, que ses ministres et ses favoris.

Dans la crainte très-fondée où il est que les Algériens n'attendent qu'une occasion favorable de se défaire de sa personne, il ne sort jamais de cette forteresse. Lors d'une seule tentative qu'il fit pour aller inspecter des travaux de fortification, il fallit être assassiné, et n'échappa au danger qu'en rentrant précipitamment dans son palais.

Il y a dix-huit mois environ que Hussein Pacha, jouant aux échecs avec l'agha, son parent, alors chef de la force militaire d'Alger, le fit impitoyablement étrangler. Cet officier, par la régularité de sa conduite, était généralement estimé dans le pays ; mais Hussein le soupçonnait sans doute de conspirer contre sa vie. Malgré de tels actes de cruauté, dictés par une politique ombrageuse ou par le sentiment de sa propre conservation, ce pacha est encore loin d'avoir mérité au même degré la qualification de tyran, acquise à si juste titre à son prédécesseur Aly-Khodja.

Hussein jouit même, parmi les grands et le peuple, d'une certaine réputation d'équité pour tout ce qui se rapporte à l'administration de la justice et aux actes de son gouvernement.

La même impartialité qui nous a porté à faire connaître ce que la justice et l'humanité reprochent à ce prince, nous impose également le devoir de rapporter des faits qui lui font d'autant plus d'honneur qu'ils sont peut-être les seuls de ce genre que l'on puisse citer dans les fastes de l'islamisme.

Jusqu'à ce jour, tout individu admis de gré ou de force dans la religion mahométane, ne pouvait plus l'abjurer, et même la plus légère tentative à cet égard était immédiatement punie de mort. Cependant le sieur Bensamon, juif algérien, protégé anglais, premier drogman de la Régence, le même qui nous accompagnait dans nos conférences auprès de Son Altesse, le sieur Bensamon, dis-je, que le dey Ali Khodja avait forcé de se faire mahométan, fut, le 29 mars 1818, rendu par Hussein-Dey à sa liberté de conscience. Le même jour, en vertu d'une décision du pacha, appuyée de l'opinion des cadis turcs et maures, portant que nul ne pouvait être contraint à embrasser le mahométisme, trois jeunes garçons, huit filles juives et une chrétienne ravis à leurs parents furent également rendus à leurs familles et à la religion de leurs pères. L'une des filles juives et Rose Gonsouibio, fille d'un aubergiste piémontais, reçurent même chacune du pacha, en rentrant chez leurs parents, une dot de 5,000 piastres fortes d'Espagne, environ 27,000 francs de notre monnaie.

Notre première conférence avec le Dey, qui dura plus de deux heures, fut employée aux compliments d'usage, à des explications préalables relatives à l'objet de notre mission, et à la vérification des pleins pouvoirs. Après une discussion très-animée, le Dey ajourna au surlendemain (2 août) son ultimatum ou sa dernière réponse aux propositions qui lui avaient été faites. Pendant cette conférence et celle qui la suivit, le Dey s'est toujours exprimé en turc ; ses paroles, ainsi que celles de M. de la Bretonnière, étaient interprétées par l'auteur de cette relation, et pouvaient être contrôlées par le drogman du Dey ; mais ce dernier, intimidé par la nature même des discussions, prit rarement la parole.

Hussein Pacha parle et écrit correctement le turc et s'exprime même en arabe avec beaucoup de facilité. Le surnom de Khodja, ajouté primitivement à son nom, indique qu'il appartenait à la classe des lettrés. Ce prince passait, en effet, pour l'homme le plus instruit de la régence ; mais on appréciera cette réputation à sa juste valeur, en apprenant qu'il n'existe pas à Alger trois membres du Divan qui lisent et écrivent correctement leur lan-

gue. Quelque longue et animée que fût cette conférence, la rigueur de l'étiquette s'opposa à ce qu'on nous offrît des rafraichissements qu'auraient rendus nécessaires l'excès de la chaleur et de la fatigue. De temps en temps seulement, Son Altesse nous faisait présenter sa tabatière par l'un des officiers de sa maison. En prenant congé, le Dey nous invita obligeamment à parcourir Alger, ses environs, et même à y séjourner, si la chose pouvait nous être agréable, nous assurant que partout nous trouverions sûreté et protection.

En sortant de chez Son Altesse, M. de la Bretonnière crut devoir faire une visite d'étiquette aux membres les plus influents de la Régence, qui lui furent indiqués par M. le consul de Sardaigne.

Nous fûmes successivement chez le khaznadji ou premier ministre, le mufti ou chef de la religion, le beitelmalджи ou intendant-général du fisc ; le vékili-hordj ou ministre de la marine et des affaires étrangères, et enfin chez l'agha ou commandant des forces militaires. Tous ces personnages, excepté le dernier, nous parurent des êtres insignifiants ou contraires aux intérêts de la France. L'agha seul, gendre du Dey, désigné par la voix publique comme son successeur, est un homme aussi distingué par son beau physique que par l'affabilité et l'agrément de ses manières. Il nous fit l'accueil le plus affectueux et manifesta au commandant, avec autant de franchise que d'empressement, ses bonnes dispositions personnelles envers la France.

En sortant de chez l'agha, M. le comte Datili, qui nous avait accompagnés et dirigés dans toutes les visites que nous venions de faire, nous invita à nous reposer quelques instants chez lui. Dans une rue assez étroite, comme le sont presque toutes celles d'Alger, une porte de moyenne grandeur, surmontée d'un auvent avec un banc de chaque côté, sert d'entrée au consulat général de Sardaigne. Cette maison à deux étages, comme la plupart de celles d'Alger, se compose intérieurement d'une cour carrée, assez vaste, appelée en arabe (*ouast*) ou milieu ; celle-ci est entourée de deux galeries placées parallèlement l'une au-dessus de l'autre et soutenues par des colonnes. De ces galeries on passe dans les appartements, dont toutes les fenêtres donnent sur la

cour ; de grandes portes servent d'entrée aux chambres qui en général sont vastes et bien aérées. Les planchers sont en briques ou d'une espèce de stuc blanc ; les plafonds sont presque tous boisés ou peints avec beaucoup d'art et divisés en compartiments ou panneaux, avec des moulures peintes ou dorées. Suivant la richesse du propriétaire, le pavé de la cour est en marbre ou en matières qui ne conservent pas l'humidité. Toutes les maisons, au lieu de toits, se terminent généralement en terrasses, forme commode et agréable à l'œil ; elles sont entourées d'un mur d'appui qui leur sert de balustrade. Ce mur est quelquefois si bas, qu'on peut sans beaucoup de difficulté aller d'une maison à l'autre. Cette facilité de communications explique la nécessité de grilles en fer qu'on voit dans toutes les maisons tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ces terrasses sont d'une grande utilité pour les besoins domestiques d'une famille et pour tout le service d'une maison ; on s'y réunit les soirs de préférence pour prendre le frais, causer ou faire de la musique ; et elles sont d'autant plus agréables qu'Alger étant bâti en amphithéâtre sur le penchant d'une colline assez rapide, on y jouit presque partout de la vue de la mer et du spectacle magnifique de la baie. Arrivés chez le consul de Sardaigne, nous présentâmes nos hommages à madame la comtesse Datili. Cette dame, fille de M. Chirico, dernier consul de Raguse à Constantinople, est née à Péra. A tous les avantages de la nature, à un esprit cultivé et à beaucoup d'amabilité, Madame Datili réunit la connaissance des langues française, italienne, russe, grecque moderne et turque, et elle s'exprime avec la plus grande facilité. Cette dame a surtout des droits à la reconnaissance des Français, pour les soins touchants qu'elle et son mari ne cessent, depuis le commencement de cette guerre, de prodiguer à nos malheureux compatriotes prisonniers à Alger.

C'est par la bienveillante intervention de M. Datili que déjà plusieurs d'entre eux ont été rendus à leur patrie. Peu de temps avant notre arrivée à Alger, le Dey, dans un de ses moments d'heureuse inspiration, avait, de son propre mouvement, accordé la délivrance de sept de ces infortunés au consul de Sardaigne ; mais ils étaient au nombre de quarante-quatre ; il fallut donc

tirer au sort. Cette opération qui se fit dans la maison du consul de Sardaigne, fut un spectacle bien déchirant ; ceux mêmes que le sort favorisa n'osèrent manifester leur joie ; et c'était encore les larmes aux yeux que Madame Datili nous racontait toutes les circonstances de cette scène de douleur. Il reste donc encore à Alger trente-sept de ces infortunés dont nous aurons bientôt lieu de parler. En sortant, Monsieur et Madame Datili invitèrent le commandant et les personnes qui l'accompagnaient à venir déjeuner le lendemain à leur maison de campagne, située à environ une lieue et demie d'Alger. Cette invitation nous fut d'autant plus agréable qu'elle était pour nous une occasion de reconnaître plus aisément une partie des environs de la ville, que jusqu'alors nous n'avions fait qu'entrevoir.

Excursion dans la ville et les environs d'Alger.

Le 1^{er} août nous quittâmes le bord vers onze heures du matin, et débarquâmes peu d'instant après sur le quai d'Alger.

Débarrassés cette fois de nos uniformes et de l'entourage des représentants qui avaient présidé à notre première réception, moins remarqués de la foule, nous pûmes observer plus tranquillement les choses qui méritaient de fixer notre attention, et surtout en première ligne, les fortifications de la marine, le port et les bâtiments qui s'y trouvaient. Les ouvrages qui défendent la partie Sud du môle et que l'on trouve à droite en entrant dans la darse, se composent de deux lignes de batteries, dont la première à fleur d'eau est casematée et forte de cent dix-sept pièces de gros calibre. A gauche, et vis-à-vis la tête du môle, une batterie formidable de trente-six pièces de canon de gros calibre, superposées parallèlement sur deux lignes, a été élevée depuis 1816. Ces pièces sont d'autant plus redoutables qu'elles battraient en flanc les bâtiments qui tenteraient de pénétrer dans la darse en tournant le môle. Une autre batterie, située à l'extrémité de la jetée et près de la porte de la marine, et composée de pièces de douze, de dix-huit et de vingt-quatre, bat presque directement

l'entrée de la darse. Les chaloupes canonnières algériennes servent aussi à augmenter la défense particulière de l'entrée du port ; à cet effet, on en place une douzaine derrière une estacade en bois, renforcée d'une forte chaîne de fer et de plusieurs câbles et grelins ; la chaîne est tendue tous les soirs pour fermer le port. Ce dernier est encaissé par le môle et parsemé de dangers ; le fond, envahi par une végétation sous-marine qui s'accroît de jour en jour, doit avoir à peu près cinq brasses dans sa plus grande profondeur. Ce port, de figure oblongue, peut contenir environ cinquante bâtiments de trois à quatre cents tonneaux, l'un portant l'autre. Nous vîmes les bords de la darse garnie de bâtiments algériens désarmés. Cette marine se compose aujourd'hui d'une grande frégate de soixante, dans le plus mauvais état, d'une autre de plus petit échantillon, de deux corvettes, deux bricks, cinq goëlettes et une vingtaine de chaloupes canonnières portant chacune une pièce en bronze de gros calibre. Le môle étroit et peu profond fut construit en 1519 par des prisonniers espagnols.

Arrivés au consulat de Sardaigne, nous fûmes reçus par M. le comte Datili et les officiers du consulat ; Madame la comtesse était partie la veille pour la campagne où elle devait nous recevoir. En sortant de chez M. Datili, nous nous dirigeâmes à pied vers la porte Bab-el-Oued, située au Nord-Ouest d'Alger. Peu d'instants avant d'arriver à cette porte, nous laissâmes à notre droite, et près de la marine, la maison consulaire de France. C'est dans le voisinage de cette dernière et près du consulat américain qu'est situé le magasin aux poudres ; et, ce qui dans ce moment est important à remarquer, c'est que cette poudrière n'est nullement à l'abri de la bombe.

Arrivés sur une petite place, à la sortie de la ville, lieu ordinaire des exécutions publiques, nous trouvâmes des chevaux tout sellés que M. Datili nous avait fait préparer. Notre petite caravane, composée d'une quinzaine de personnes et précédée d'un janissaire du consulat de Sardaigne, se dirigea en sortant de la porte Bab-el-Oued vers le Nord-Ouest. Cette porte tire son nom arabe d'un torrent situé à peu de distance, mais qui est à sec durant les mois les plus chauds de l'année. Laisant à notre

droite les nombreuses batteries de la côte, une petite crique assez profonde, des moulins qui bordent le rivage et le cimetière des chrétiens et des Juifs, nous prîmes d'abord le beau chemin large et uni qui suit la direction de la côte jusqu'au cap Caxine, c'est-à-dire à environ une lieue Nord-Ouest d'Alger. A partir de la gauche de ce chemin et des bords du torrent, un mamelon s'élève à une hauteur assez considérable et va aboutir aux murailles de la ville. L'espace entre ce mamelon et une autre élévation située sur le bord opposé du torrent, forme une gorge profonde pénétrant dans la campagne, où l'on découvre, dans les sites les plus pittoresques, une foule de jolies maisons entourées de jardins.

Nous remarquerons ici que les clôtures de ces maisons et de ces jardins sont en haies vives de figuiers de barbarie et d'aloës d'une très-grande espèce qui produisent des fleurs dont les tiges se développent en girandoles et ont quelquefois douze à quinze pieds de haut. Toujours en suivant le même chemin, nous atteignîmes plusieurs coupoles en ruine, qu'on nous dit être les tombes de six deys, dont l'élévation et la mort tragique eurent lieu dans une seule et même journée ; un septième fut élu le même jour et régna, mais on ne dit pas si son règne fut de longue durée. Parvenus à peu de distance d'un grand jardin appartenant au Dey, et qui s'étend jusqu'au bord de la mer, nous vîmes les ruines d'une ancienne mosquée. Toute cette partie de la campagne, depuis la ville jusqu'au jardin du dey, est généralement aride et découverte. Des aloës d'une très-grande espèce, des cactus ou figuiers raquettes, des myrtes et quelques oliviers couverts d'une poussière très-épaisse, sont les seuls arbres qu'on rencontre de distance en distance.

Non loin de la mosquée, nous tournâmes à gauche, quittâmes la route et ne cessâmes, en nous dirigeant à l'Ouest, de gravir des collines arides et escarpées. Parvenus à l'entrée d'un joli chemin bordé de myrtes et d'aloës, et après nous être un peu élevés sur cette côte brûlante et desséchée, la vue magnifique de la baie et l'immensité de la mer, en nous offrant le plus beau tableau, nous fit oublier la fatigue de cette pénible montée. La baie se dessine dans une étendue de quatre lieues ; à l'Ouest, elle commence par le cap Caxine, et se termine à l'Est par le cap

Matifou. La profondeur de cette courbe assez régulière est d'environ deux lieues. C'est vers le fond de la baie que se trouvent les rivières Haractch et Hamise : la première prend sa source dans les montagnes des Beni-Mouça, et la seconde dans celle des Beni-Iâde. Après avoir parcouru pendant environ dix minutes le chemin boisé où nous venons d'entrer, nous atteignîmes à droite un mur de clôture et peu après une grande porte servant d'entrée principale à la maison de campagne de feu M. Deval, consul général de France. Nous descendîmes de cheval à l'entrée d'une espèce d'avenue dont les arbres étaient presque entièrement dépouillés de leur feuillage. Au pas ordinaire de nos chevaux nous employâmes environ deux heures à faire cette course ; mais, d'après les difficultés du chemin on peut évaluer à cinq quarts de lieue, ou tout au plus à une lieue et demie, la distance de cette maison de campagne à Alger.

Depuis le départ de M. Deval, en 1827, cette maison est habitée par M. Datili ; son genre de construction et surtout la distribution des appartements sont un mélange de goût oriental et européen ; l'ameublement en est simple, mais disposé avec goût. Cette habitation se compose d'un grand corps de logis avec toutes ses dépendances nécessaires ; le jardin, construit sur le penchant de la montagne, est formé en terrasses ; excepté des orangers, des figuiers, quelques arbres fruitiers et des lauriers-roses, on ne rencontre ici aucun arbre de haute futaie ou susceptible de donner de l'ombrage ; la vigne y est assez abondante. Cette demeure, bien pourvue d'eau, est ornée, dans une des parties du jardin, d'un grand bassin alimenté par une source voisine. De l'une de ces terrasses, M. Datili nous montra sa maison de campagne et celle du consul d'Angleterre, situées à peu de distance.

De toutes ces maisons on jouit du spectacle magnifique de la baie et de la vue de la mer, dont rien ne borne l'horizon ; on y découvre les navires dans un grand éloignement ; nous pûmes même reconnaître nos frégates la *Thétis* et la *Proserpine*, croisant à plusieurs lieues de la côte ; mais quelque soit l'avantage d'une telle position, on ne doit pas s'attendre à trouver ici cet air de vie, de fraîcheur et d'activité qui anime les campagnes

dans nos climats septentrionaux. La solitude qui environne celle d'Alger, les grilles de fer qui, ici comme dans la ville, garnissent les fenêtres de toutes les maisons, l'abandon des lieux les plus susceptibles d'être cultivés, et l'air sombre, triste et misérable des gens de la campagne, donnent à tout ce paysage un air de langueur et de mélancolie qui se communique à l'étranger dès les premiers moments de son arrivée. La nature a été prodigue pour ce pays ; mais le despotisme et la barbarie du gouvernement algérien ont tout étouffé et tout enlaidi. Nul doute que sous l'influence d'une action régénératrice, cette contrée jadis si florissante ne vît bientôt renaitre son ancien éclat de splendeur et de prospérité.

Dans cette partie de campagne, dont Monsieur et Madame Datili nous firent les honneurs avec autant de politesse que de cordialité, nous eûmes occasion de voir et d'entretenir quelques-uns des prisonniers de guerre français. Peu d'instant avant de nous mettre à table, quatre capitaines de notre marine marchande furent présentés au commandant par M. Datili. Ces marins, pendant le déjeuner, nous racontèrent toutes les circonstances de leur captivité. Conduits d'abord sur divers points du royaume assez éloignés de la capitale, ils avaient été dépouillés d'une partie de leurs vêtements et forcés de faire à pied un long trajet, portant sur leur dos et pour le compte de leur nouveau maître la plus grande partie des vêtements qui leur avaient appartenu. Réclamés par M. Datili, à leur arrivée à Alger, ce consul les avait fait habiller, leur avait donné tous les secours nécessaires, et avait obtenu du dey l'autorisation de les garder dans sa maison de campagne, sous sa responsabilité personnelle. Nous apprîmes que le reste des autres prisonniers français logeaient en partie chez les consuls des nations européennes ou dans une maison que le gouvernement algérien leur avait destiné près de la marine ; nous sûmes qu'en général ces Français n'étaient pas maltraités. Tous avaient également à se louer de la protection du consul de Sardaigne et des soins touchants que ne cessait de leur prodiguer Madame Datili.

En sortant de table, cette dame nous conduisit dans une galerie très-propre donnant sur le jardin où étaient rangés les lits

des prisonniers français. Sur l'un des lits nous vîmes le nommé Martin, marin de la frégate *La Duchesse de Berry* et le seul qui avait miraculeusement échappé à la malheureuse affaire du 17 juin. Ce marin, après avoir été grièvement blessé d'un coup de sabre à la tête, dut son salut à la bravoure autant qu'à la générosité d'un Arabe qui, l'ayant fait prisonnier, le défendit contre ses propres compatriotes et le conduisit au dey d'Alger. Hussein Pacha, autant pour récompenser cette belle action que pour en encourager de semblables à l'avenir, fit donner deux cents piastres de récompense à cet Arabe, tandis qu'il n'en avait accordé que cent pour chacune des têtes des autres victimes que suivant l'usage on lui avait présentées. Ce marin éprouvait, dans ce moment, de violents accès de fièvre, suite de sa blessure et de l'imprudence qu'il a eu de sortir trop tôt aux rayons du soleil ; son état donnait au médecin du consulat de Sardaigne les plus vives inquiétudes. A peine l'affaiblissement de son cerveau troublé lui permettait-il de répondre aux questions qui lui furent adressées sur l'affaire du 17 juin, et c'était tout au plus si dans ce moment il en conservait le souvenir. Étonné de se voir ainsi entouré de nouveaux compatriotes, il ne parut sensible qu'aux paroles d'amitié et d'encouragement que lui donnait, en lui serrant affectueusement la main, notre excellent commandant. Depuis, nous avons appris que ce marin avait recouvré avec la santé l'usage de ses facultés intellectuelles.

C'était surtout pour ces pauvres prisonniers que notre arrivée à Alger avait été un motif de joie et de consolation. Hélas ! quel a dû être leur désespoir, lorsque, le lendemain, ils auront appris notre départ et la rupture de négociations. Mais quelle sera leur position au milieu d'une populace en furie, au moment où la flotte française paraîtra dans la baie d'Alger ! Ici le souvenir terrible de Mezza-Morto, de Choiseul attaché à la bouche d'un canon, et des membres palpitants de *Le Vacher* lancés tout sanglants jusque sur les vaisseaux de *Duquesne*, se représente malgré nous à l'imagination troublée. Mais non, espérons-le, la Providence veillera sur ces enfants de la France ; les Algériens, en les conservant comme des otages précieux, suivront les inspira-

tions d'une politique bien entendue et plus conforme à leurs vrais intérêts.

En rentrant dans la ville par la porte Bab-el-Oued, nous observâmes attentivement, mais avec toute la prudence qu'exigeait notre position, les murailles qui entourent Alger de ce côté. Ces murs, construits partie en pierre partie en brique, peuvent avoir vingt pieds de hauteur ; sur des tours carrées qui les flanquent de distance en distance se trouvent quelques pièces de canon mal appuyées. Quant aux fossés, il nous ont paru dans cette partie avoir très-peu de profondeur.

Dernière conférence avec le Dey

Le 2-août, dès le matin, nous fîmes nos dispositions pour nous rendre à l'audience du Dey. Cette journée était pour nous d'une grande importance, puisqu'elle devait décider de la paix ou de la guerre : Les dangers et les outrages auxquels lord Exmouth et ses officiers avaient été exposés dans une circonstance semblable se représentaient à notre mémoire ; ils pouvaient se reproduire d'autant plus facilement à notre égard que nous n'avions pas à notre disposition l'appareil des forces militaires imposantes qui appuyaient les négociations de l'amiral anglais. Nous partîmes, et vers midi nous débarquâmes sur le quai d'Alger. Arrivés chez le ministre de la marine, l'air triste et abattu de l'interprète du Dey, la physionomie sombre et sinistre de tous ceux qui l'entouraient, furent pour nous l'indice de dispositions peu favorables. Lorsque le consul de Sardaigne nous eut rejoint et qu'on nous eut fait assez froidement les politesses d'usage, nous nous ache-minâmes vers le palais du Dey, à travers la foule qui se pressait sur notre passage.

En chemin nous rencontrâmes le Bach Tchavouch ou grand prévôt ; cet officier supérieur, messenger secret du Dey, était habillé de vert, portant une écharpe rouge et un bonnet blanc terminé en pointe. Introduits auprès de son Altesse avec les mêmes formalités qu'à l'audience précédente, la discussion, après les

compliments d'usage, s'établit sur les objets importants que nous avions à traiter, et se termina après de longs débats par le rejet que fit le Dey des propositions du gouvernement français. Sans entrer ici dans des détails qu'il ne nous appartient pas de faire connaître sur cette dernière conférence nous pouvons dire que le langage tenu par M. le comte de la Bretonnière au Dey d'Alger a été celui d'un négociateur conciliant et courageux.

Après avoir fait les plus grands efforts pour remplir par la délivrance des prisonniers les vues paternelles de Sa Majesté, et avoir inutilement employé tous les moyens de persuasion pour amener Hussein Pacha à consentir aux justes réclamations de la France, le commandant des forces navales du Roi fit observer la terrible responsabilité qu'il assumait sur sa tête en se rendant aux yeux de Dieu et des hommes la cause des malheurs de son pays, et il n'hésita pas à lui déclarer que le roi de France, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, emploierait les forces que le Tout-Puissant avait mises entre ses mains pour défendre ses droits et la dignité de sa couronne.

« J'ai de la poudre et des canons, répliqua Hussein Pacha, et « puisqu'il n'y a pas moyen de s'entendre, vous êtes libres de « vous retirer : vous êtes venus sous la foi du sauf-conduit, « aman ilé, je vous permets de sortir sous la même garantie. »

Nous prîmes immédiatement congé de ce prince et sortîmes du palais.

Depuis la Casba jusqu'au port, la foule qui nous entourait s'attachait à deviner dans notre maintien et dans l'expression de nos regards le résultat de cette dernière conférence ; mais nous jugeâmes prudent de montrer la même impassibilité. Arrivés sur le port, le même sentiment de curiosité ou peut-être un projet criminel porta le ministre de la marine à m'interroger personnellement d'un ton sinistre sur ce qui venait de se passer. Voyant qu'il n'en était pas encore instruit et connaissant son fanatisme et son inimitié contre la France, je crus prudent non-seulement de prolonger son incertitude par une réponse évasive, mais je lui donnai même à entendre que tout espoir d'accommodement n'était pas encore évanoui. La conduite de ce même ministre, qui le lendemain fit tirer sur le vaisseau, m'a depuis

donné la conviction que nous avions dû notre salut à ce dernier acte de prudence. La foule, toutes les fois que nous sommes allés à Alger, tout en se pressant autour de nous, ne nous a jamais paru avoir à notre égard un caractère décidément hostile ; je puis même affirmer, d'après les connaissances que j'ai de l'arabe et du turc, que je n'ai pas entendu sur notre passage un seul mot offensant ; la tristesse et l'inquiétude nous paraissaient être les sentiments dominants empreints sur toutes les physionomies. Au moment de notre embarquement, le capitaine du port et les personnes qui l'entouraient nous firent tous leurs adieux du ton le plus amical.

M. le comte Datili et l'interprète du Dey, qui nous avaient accompagnés jusqu'au quai, espérant que quelques heures de réflexion pourraient peut-être encore vaincre l'opiniâtreté de Hussein Pacha, prièrent le commandant de différer jusqu'au lendemain à midi son départ de la baie. M. de la Bretonnière voulut bien encore, pour un motif aussi puissant, céder à leurs instances.

« Mais, monsieur, dit-il à l'interprète du Dey, rappelez à « votre maître que, passé cette heure, s'il ne se rend pas aux « justes réclamations du Roi, toute négociation est rompue, et « je ne serai plus pour lui que le commandant des forces nava- « les de Sa Majesté, chargé de continuer les opérations de la « guerre jusqu'à pleine et entière satisfaction. »

Après avoir pris congé de M. Datili, nous entrâmes dans le canot, débordâmes le quai et sortîmes du port. A peine étions-nous en dehors de la darse, que nous trouvâmes vent debout et une mer affreuse ; il ne fallait rien moins que la solidité du canot et l'habileté de nos rameurs pour résister aux coups de lames dont la longueur et la violence semblaient à chaque instant devoir nous engloutir. Cette partie de la baie d'Alger est remplie de requins : nous en vîmes plusieurs qui suivaient le canot à une très-petite distance ; il y en eut un, entre autres, de la grande espèce, qui, porté par une forte lame, nous parut un instant sur le point de tomber au milieu de nous dans le canot, mais il passa sous l'embarcation en effleurant légèrement la quille. Après trois heures de peines, de fatigues et de dangers,

nous atteignîmes enfin le vaisseau, ayant tous nos vêtements trempés comme si nous étions tombés à la mer. On nous attendait avec impatience à bord, où déjà notre absence prolongée avait causé de l'inquiétude. Si l'on nous vit de retour avec plaisir, nous n'en éprouvâmes pas moins, après cette journée fatigante et aventureuse, à nous retrouver sains et saufs au milieu des nôtres.

Cependant une inquiétude générale sur notre position dans cette baie semblait être le pressentiment des dangers que nous devions encore courir et nous faisait désirer d'en sortir le plus promptement possible ; mais la parole du commandant avait été donnée, il fallut donc différer notre départ jusqu'au lendemain à midi. Vers le soir, la brise d'Est, vent battant en côte, avait passablement molli, et nous nous considérions dès lors comme plus en sûreté ; mais dans cette baie, les courants, la nature du fond et les vents les plus impétueux entraînent toujours les bâtiments vers la terre, et c'est ce que nous ne tardâmes pas à éprouver. Vers neuf heures du soir on s'aperçut que le vaisseau avait chassé de deux encablures sur son ancre, et un examen plus attentif fit reconnaître que le câble était coupé. Une seconde ancre fut immédiatement mouillée avec la chaîne. Nous dûmes notre salut à cette mesure salutaire ; si elle eut été différée d'un quart d'heure seulement, le vaisseau, entraîné par le courant, aurait échoué sous les batteries du fort Bab-Azoun, où sa perte et celle de l'équipage eussent été inévitables. Quoi qu'en dise M. Shaler, que la rade d'Alger offre partout un ancrage sûr, il est bien certain que cette rade est dangereuse sur plusieurs points et que sous une apparence de vase elle cache dans plusieurs endroits un véritable fond de corail.*

Le lendemain, 3 août, l'on voulut retirer l'ancre que nous avions dû abandonner dans la nuit ; mais tous les efforts furent inutiles, il fallut y renoncer ; elle est restée au milieu de tant de débris qui remplissent depuis des siècles le fond de cette partie de la baie.

Vers midi, le commandant ordonna au brick *l'Alerte*, mouillé à peu de distance de nous, et qui avait suivi le vaisseau dans cette mission, d'appareiller et de sortir de la baie couverte du pa-

villon parlementaire. Forcé par le vent de passer sous les batteries de la ville et à portée du canon, M. le capitaine de Nerciat exécuta cette manœuvre avec habileté et prit le large sans inconvénient.

À une heure, le vaisseau, après avoir également appareillé, suivait la même route ayant les basses voiles, les huniers et les perroquets, portant pavillon parlementaire au mât de misaine, le pavillon du roi arboré à la corne, et le guidon de commandement au grand mât. Plein de confiance sur la foi du sauf-conduit, nous naviguions pour sortir de la baie, lorsqu'un coup de canon à poudre, parti de la batterie du fanal, fixa notre attention. Peu de minutes après, on entendit un deuxième et troisième coup et l'on vit beaucoup de monde courir aux batteries. C'était probablement l'ordre de faire tirer, car aussitôt une canonnade à boulets, partie des batteries de la ville et du mole et dirigée sur le vaisseau, ne laissa plus de doute sur l'attentat qui allait être commis. En effet, dès ce moment, de deux heures et demie jusqu'à trois, c'est-à-dire pendant une demie heure que le vent nous permit de nous éloigner de la côte, le vaisseau du roi *La Provence* a essuyé le feu d'environ quatre-vingts coups de canon, et celui de plusieurs bombes qui tombèrent à peu de distance de l'arrière du vaisseau.

Un heureux hasard voulut que onze boulets seulement atteignirent le corps du bâtiment, c'est-à-dire trois dans la coque, un dans la grande vergue qui fut percée d'outre en outre, entre le milieu et le bout de tribord, et plusieurs dans la voilure et le gréement. La corvette de guerre anglaise *Pilorus* et la goëlette *Guadaletta*, mouillés à peu de distance du port, ont été témoins de cette insulte. Nous dûmes probablement à la position du premier de ces bâtiments, placé entre nous et une partie des batteries, de ne pas avoir reçu le feu de celles qui nous masquaient.

J'emprunte ici au mémoire du capitaine Signoret, quelques circonstances importantes de cet événement, que son coup d'œil militaire a observé avec la justesse et la précision d'un homme de l'art.

* Le feu des batteries ennemies, dit-il, a commencé à la dis-

• lance de six cents toises environ ; puis le vaisseau ayant dou-
 • blé le fort de la pointe nord du môle, cette même distance
 • s'est accrue jusqu'au moment où il s'est trouvé hors de portée.
 • La direction donnée aux pièces a été généralement bonne ;
 • presque tous les boulets ont passé sur le vaisseau et entre les
 • mâts ou à peu de chose près. Le pointage n'a donc été fautif
 • que dans l'angle d'élévation de la pièce. La distance aurait
 • été appréciée plus grande qu'elle ne l'était réellement. Toute-
 • fois, nous observerons que la même pièce de canon n'a pas tiré
 • deux coups de suite sur le vaisseau ; que c'est lorsqu'il passait
 • devant les fortifications que quelques pièces faisaient feu, et
 • que, quelque bon canonnier qu'on puisse être, le premier
 • coup de canon que l'on tire n'est, à vrai dire, qu'un coup
 • d'épreuve qui sert à diriger les coups suivants, en faisant ap-
 • précier la distance de l'objet et l'angle d'élévation à donner à
 • la pièce pour le frapper. »

La Providence a permis que nous n'ayons eu personne à re-
 gretter ; mais il n'en eut pas été de même si les hommes eussent
 été au poste de combat ; plusieurs, dans cette position, auraient
 pu être atteints par les boulets qui pénétrèrent dans la batterie de
 dix-huit. L'auteur de cette relation qui se trouvait dans cette
 partie du vaisseau au commencement de la cannonade, faillit lui-
 même avoir les deux jambes emportées par un boulet de vingt-
 quatre, et ne dut son salut qu'à une de ces inspirations, vérita-
 ble bienfait de la Providence, qui le porta instantanément à
 changer de place sans même y songer.

Cependant, exposé au feu de plus de cinq cents pièces d'artil-
 lerie, c'en était fait du vaisseau la *Provence*, si on eût eut le
 malheur de perdre un seul mât ou si le commandant n'eût pas
 matrisé ce premier mouvement d'indignation que devait exciter
 une aussi lâche provocation. Une seule bordée aurait compromis
 sans gloire son caractère de parlementaire, l'existence des braves
 qu'il commandait, et le beau vaisseau que le roi lui avait confié.
 On doit surtout apprécier la sagesse d'une telle conduite par les
 efforts que dut faire sur lui même M. de la Bretonnière pour
 contenir la vive indignation dont il était pénétré. Dans ce mo-
 ment difficile, la conduite et le sentiment de nos marins furent

les mêmes que ceux de leur commandant. Si quelques-uns d'entre
 eux voulurent dans le premier moment se jeter sur leurs pièces
 et faire feu, tous, il faut le dire, écoutèrent la voix de leur chef et
 se bornèrent à lancer sur l'ennemi des regards qui exprimaient
 le mépris et l'espoir de se venger un jour.

La cannonade durait encore, lorsque, monté sur le pont, j'a-
 perçus sur la dunette, au poste le plus dangereux, le commandant
 entouré de ses officiers et aussi calme qu'à Navarin, lorsque, sur
 le *Breslaw*, il reçut une honorable blessure. Ici, veillant à la con-
 servation de son équipage, il surveillait en même temps la ma-
 nœuvre et ordonnait aux marins de se coucher sur le pont pour
 éviter ainsi des dangers qu'il affrontait lui-même. »

Le lendemain nous gagnâmes le large, et profitâmes d'un jour
 de calme pour réparer les avaries essuyées par le vaisseau ; ainsi
 deux jours après l'événement du 3 août, nous pûmes reparaitre
 devant Alger et prouver aux Algériens l'inutilité de leur lâche
 tentative ; depuis lors, et jusqu'à son retour à Mahon la *Provence*
 ne quitta plus ces parages.

Le 6 août, le capitaine Quin, commandant de la corvette an-
 glaise *Pilorus*, fit tenir à M. le comte de la Bretonnière un pli
 renfermant une lettre que lui avait adressée le drogman du Dey.

Ce dernier écrivait au capitaine anglais que non-seulement
 Hussein Pacha avait désapprouvé l'attentat du 3 août, mais que,
 furieux de ce qu'on avait, disait-il, agi contre sa volonté dans
 cette circonstance, il venait de destituer le ministre de la marine
 et de chasser tous les chefs de batteries. Nous remarquerons ici
 que cette soi-disant réparation était bien tardive et que d'ailleurs
 elle n'avait aucun caractère officiel pour le gouvernement fran-
 çais, puisqu'elle ne lui était pas adressée directement par le Dey.
 En terminant la lettre qui accompagnait celle que nous venons
 de citer, le capitaine Quin donnait à M. de la Bretonnière les plus
 grands éloges pour sa conduite pendant la cannonade du 3 août.
 L'extrait suivant d'une autre lettre écrite d'Alger sur cet évène-
 ment depuis notre départ fera mieux connaître encore à ce sujet
 l'opinion de cet officier anglais et celle des étrangers qui l'en-
 touraient.

• La *Provence* mit à la voile hier à deux heures ; le vent était

• Nord-Nord-Ouest et portait à la côte. Ce vaisseau sortit majes-
 • tueusement sous pavillon parlementaire et passa à environ une
 • demi-portée de canon des batteries de la ville, qui, à l'éton-
 • nement général, firent feu sur lui. Le capitaine Quin, maître
 • Martin et moi, nous étions au consulat en ville; nous mon-
 • tâmes de suite sur la terrasse qui, comme vous le savez, com-
 • mande toute la vue de la rade. La position de ce vaisseau de
 • guerre était fort critique; si, d'après l'état du vent, il eut été
 • atteint, il pouvait être chassé vers la terre près du consulat
 • américain. Heureusement le feu des batteries fut si mal dirigé
 • que nous pensons qu'il n'a pas dû éprouver beaucoup de mal.
 • Nous sommes tous d'avis que M. de la Bretonnière s'est con-
 • duit dans cette circonstance avec la plus grande dignité en
 • traitant ces pirates avec le mépris qu'ils méritaient. Il a gardé
 • son pavillon parlementaire, et à la satisfaction générale n'a
 • pas tiré un seul coup de canon. Ce sang-froid et ce jugement
 • ont été ici admirés de tout le monde. Pendant cette crise je
 • n'ai jamais vu un homme plus agité que le capitaine Quin. Son
 • anxiété sur le sort de ce beau vaisseau était au-delà de tout
 • ce qu'on peut concevoir. Se figurant qu'il était lui-même à
 • bord, il ne cessait de dire dans sa langue : *Bon' fire, my boys,*
 • *Key up close to the wind* : Ne faites pas feu, mes enfants, serrez
 • le vent. L'infamie de cette violation était en effet si flagrante,
 • que dans ce moment nous étions tous français. La brise d'ail-
 • leurs était faible, et il était à craindre que si le vaisseau fran-
 • çais eût tiré, il aurait fait tomber le vent et se serait mis par
 • ce seul fait dans une position désespérée. Aussi jamais com-
 • mandant n'a mieux mérité de son gouvernement que M. le
 • comte de la Bretonnière; sa conduite, je le répète, fut pleine
 • de prudence, de noblesse et de dignité.

• Nous rendons grâce à Dieu de l'avoir vu échapper à ces bar-
 • bares. •

Pendant les trois mois que le vaisseau et les autres bâtiments
 de la division maintinrent le blocus le plus rigoureux sur les côtes
 de la Régence, nous eûmes presque toujours, contre l'ordinaire
 de cette saison, une mer houleuse et des temps affreux. Les ora-
 ges se succédèrent presque sans interruption. A une distance de

plus de vingt lieues de la côte, le vent du Sahara nous fit deux
 ou trois fois sentir son influence débilitante et nous porta du
 sable en telle quantité que le pont du vaisseau et les bastingages
 en étaient presque couverts; cependant la chaleur ne fut pas
 excessive et le thermomètre Réaumur ne s'éleva jamais au-dessus
 de vingt-quatre degrés. Dès les premiers jours de septembre nous
 éprouvâmes les terribles rafales du Sud-Ouest, si connues et tant
 redoutées des anciens sous le nom d'Africus.

Le 5 septembre, vers dix heures du matin, un de nos hommes
 tomba à la mer; presque au même instant un de ses camarades se
 jeta après lui et le sauva avec autant de courage que de sang-
 froid. Le lendemain, après la messe militaire en musique, le com-
 mandant, à la tête de l'état-major et en présence de l'équipage
 sous les armes, témoigna sa satisfaction pour la belle conduite du
 marin qui avait risqué sa vie pour sauver son camarade.

Il promit, en faisant connaître sa belle action au gouverne-
 ment, de demander une récompense en sa faveur. Cette récom-
 pense pour les marins est ordinairement une médaille d'argent
 et quelquefois la croix de la Légion d'honneur.

Le 7 septembre, par une grosse mer, un requin de dix pieds
 de long, ayant cinq rangées de dents dans ses mâchoires, fut
 pris par l'équipage. Après s'être longtemps débattu et avoir tout
 ébranlé autour de lui, ce monstre marin fut mis en pièces pour
 être mangé par les matelots.

La chair de cet animal, que j'eus la curiosité de goûter, est fade
 et filandreuse. Les bonites sont très-abondantes dans ces parages;
 nous en prîmes une assez grande quantité, ainsi que des gla-
 neurs et des poissons volants; souvent des oiseaux, tels que des
 tourterelles, des cailles et autres espèces, chassés par la force du
 vent et fatigués, se laissèrent prendre à bord du vaisseau.
 Pendant cette croisière, nous arrêtâmes souvent des bâtiments
 neutres qui cherchaient à échapper au blocus ou à sortir d'Al-
 ger.

Il résulte de tous les interrogatoires subis par les capitaines de
 ces navires, que, depuis notre départ, le Dey n'a point fait élever
 de nouvelles fortifications soit à Alger soit dans les environs.
 Les déclarations faites séparément par chacun de ces capitaines

s'accordent toutes à ne porter la force militaire d'Alger qu'à quatre ou cinq mille hommes au plus.

Le 10 septembre, le vaisseau était encore en vue d'Alger ; il fit le signal de ralliement à la frégate *La Duchesse de Berry* et aux bricks *Le Hussard* et *Le Voltigeur*. D'après l'ordre du commandant, le simulacre d'un combat naval fut exécuté par les bâtiments réunis. Plus de cinq cents coups de canon furent tirés à bord du navire, et nous eûmes sur le vaisseau le spectacle d'un branle-bas général, d'un abordage et d'un incendie simulés. Heureusement, ce jour-là, le mauvais temps ne mit aucun obstacle à l'exécution de cette belle scène militaire.

Après une croisière de trois mois dans ces parages, M. le comte de la Bretonnière fit voile, le 19 septembre, pour Mahon.

Pendant cette traversée, nous éprouvâmes, dans l'espace de cinq jours, des vents contraires, des calmes, puis un très-gros temps qui nous obligea subitement à prendre deux ris dans les huniers et à amener la grande voile. Enfin, le 23, à huit heures du matin, nous mouillâmes à Port-Mahon, entre le lazaret et le bourg de Villa Carlos. Nous trouvâmes dans cette île l'escadre américaine composée du vaisseau *La Delavare*, deux frégates et une corvette.

Il est quelquefois très-difficile d'entrer à Mahon ; mais, parvenu dans l'intérieur, on voit le port le plus beau, le plus vaste et le plus sûr de la Méditerranée. C'est en quelque sorte un large canal de plus d'une demi-lieue de longueur, abrité de chaque côté par un rang de collines assez élevées. Des vaisseaux de haut bord peuvent être amarrés à terre, à très peu de distance du rivage. Quelle que soit la force du vent et la violence des vagues qui se brisent contre les remparts qui défendent l'entrée du port, à peine une légère ondulation se fait-elle remarquer dans l'intérieur.

A partir du lendemain de notre arrivée à Mahon, le commandant ainsi qu'une partie de l'état-major et de l'équipage furent, pendant plusieurs jours de suite fortement incommodés pour avoir mangé des hultres, qui bonnes dans tout autre temps sont pernicieuses dans cette saison.

Le lazaret de Mahon, que nous avons visité dans tous ses dé-

tails, est parfaitement bien entretenu. C'est incontestablement l'un des plus vastes et des plus beaux établissements de ce genre qui soit en Europe. Le fort St-Philippe est aujourd'hui dans le plus grand délabrement, ainsi que toutes les fortifications de l'île.

Quelque soit au reste l'état présent de Minorque, on ne peut disconvenir de la grande utilité dont elle a été à notre escadre de blocus depuis 1827, par ses ressources locales et comme point intermédiaire entre Toulon et Alger. Mais de quelle importance surtout ne sera pas aujourd'hui cette île avantageusement placée pour l'armée expéditionnaire d'Afrique !

Le 14 octobre, au soir, je quittai le vaisseau *La Provence* et je m'embarquai sur la frégate *La Duchesse de Berry* qui devait, le lendemain matin, mettre à la voile pour Toulon. J'allais revoir ma famille et la France ; cette idée, toute consolante qu'elle était pour moi, ne m'empêcha pas, au moment du départ, d'éprouver une véritable émotion ; je quittais ce beau vaisseau où, pendant près de trois mois, une communauté de dangers, de craintes, d'espérances et souvent de plaisirs m'avaient uni de la plus douce et de la plus honorable confraternité à des hommes bons, instruits et vraiment estimables. Je n'oublierai jamais les nombreux témoignages d'estime, de bonté, de bienveillance dont messieurs les officiers du vaisseau en général et leur digne et respectable commandant en particulier n'ont cessé de m'honorer. Puisse ce témoignage public de reconnaissance leur en prouver l'étendue et rappeler quelquefois à leur souvenir le passager de *La Provence*.

N. B. — La Rédaction publie cette intéressante relation, seulement à titre de document, et sans entendre se rendre responsable des incorrections de style, ni des erreurs historiques de M. Bianchi.